

# CWB Paris

Direction Stéphanie Pécourt

Appel à projets

Contacts

Caroline Henriet  
Responsable de la programmation sonore -  
Coordinatrice du festival (((INTERFERENCE\_S)))  
+33 (0)1 53 01 87 95  
c.henriet@cwbf.fr

Diane Moquet,  
Responsable de la programmation lettres,  
co-programmatrice du festival (((INTERFE-  
RENCE\_S)))  
d.moquet@cwbf.fr

## Appel à projets 2024 (((INTERFERENCES\_S))) Festival de substrat sonore

## Création d'une fiction sonore En partenariat avec l'ACSR

Initié en 2020, par le Centre Wallonie-Bruxelles/Paris, le festival (((INTERFERENCE\_S))) se donne pour ambition de révéler une infime partie de la polysémie des explorations sonores et de mettre en évidence des créations développées à partir de matière sonore.

Pour enjeu obsessionnel : le son - non pas comme médium illustratif, ni comme vecteur magnifiant une image statique ou en mouvement mais le son comme matière propre.

Délibérément décroissant, s'infiltrant dans les espaces poreux du Centre, (((INTERFERENCE\_S))) agrège des œuvres laboratoires – de l'installation au podcast en passant par des concerts électroacoustiques, bruitistes et des films...

### Alumni

2022 : Jacques Lemaire  
2023 : Jeanne Cousseau, Lou Galopa  
2024 : Lucie Lалуque & Juliette Thomas

# Appel à projets

---

Dans le cadre de ce festival, le Centre lance un appel à l'adresse d'auteur.ices au bénéfice de l'écriture d'une **fiction radiophonique de maximum 20 minutes**, présentée sous la forme de dialogue, de monologue, de scénario radiophonique, à enregistrer au sein du studio de l'ACSR (Bruxelles) et en vue d'une programmation au festival (((INTERFERENCE\_S))) 2025.

A l'heure où la création radiophonique transcende la seule diffusion hertzienne, le Centre entend ainsi contribuer à favoriser la recherche en écritures fictionnelles ayant vocation à se déployer en Cyberspace.

## Les critères d'éligibilité

---

- Auteur.ice attestant d'un ancrage en Fédération Wallonie-Bruxelles ; c'est à dire avoir un domicile ou siège social en Wallonie ou à Bruxelles
- L'auteur.ice peut présenter au maximum deux projets
- L'oeuvre doit être produite en français
- Tous les genres sont admis dès lors qu'ils relèvent du champ fictionnel

On entend par oeuvre de fiction sonore : tout programme qui répond cumulativement aux critères suivants :

- être une création de l'imagination, même s'il vise à retransmettre une réalité ;
- être une oeuvre originale ou l'adaptation d'une oeuvre existante dont la production fait appel à un scénario, et dont la réalisation repose sur la prestation d'artistes-interprètes pour l'essentiel de sa durée.

- Le podcast n'excèdera pas 20 minutes
- Il ne pourra s'agir d'une oeuvre chorale, en raison des conditions techniques du studio, deux à trois voix seront envisageables

## À soumettre

---

- Un dossier complet présentant dans l'ordre :

1. Une note d'intention

2. Une lettre de motivation

3. Un extrait du texte de la fiction ou un début de script (min 4000 signes espaces compris)

4. Une description du traitement sonore envisagé.

5. Curriculum vitae de l'auteur.ice, ainsi que des partenaires avec lequel.le.s il ou elle souhaite collaborer pour ce projet (comédien.ne.s, réalisateur.rice.s, etc).

6. Un ou deux liens vers de précédentes créations audiovisuelles et /ou d'écritures

- Le dossier complet ne doit pas excéder 10 pages

- Les candidatures sont à envoyer exclusivement en version numérique à l'adresse suivante :

c.henriet@cwfb.fr

- **Important: l'ensemble des éléments demandés constituent des conditions de recevabilité. Cela signifie que tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.**

# Agenda

---

- Soumission des candidatures > 30 septembre 2024
- Examen des dossiers > octobre 2024
- Notification des résultats > novembre 2024
- Les candidat.e.s non retenu.e.s seront également avisé.e.s par courriel
- Enregistrement du podcast au printemps 2025 et diffusion en avant-première dans le cadre d'(((INTERFERENCE\_S))) en mai 2025
- Diffusion du podcast sur Radio Fractale (radio web éditée par le Centre Wallonie-Bruxelles/Paris) et Radiola.be

## Comité de sélection

---

Le Comité de sélection est désigné et co-présidé par le Centre Wallonie-Bruxelles.

Outre deux personnes chargées de la programmation, la directrice du Centre, l'équipe de l'ACSR, ce Comité paritaire se compose de 3 juré.es externes qui sont des professionnel.le.s de la création radiophonique.

Les décisions du Comité de sélection ne sont ni motivées, ni susceptibles de recours. Le Comité de sélection a toute souveraineté de jugement.

## Condition & modalités

---

- Dotation d'un montant de 3 000 euros (ttc)
- Enregistrement et montage se tiendront dans les studios de l'ACSR pour une période de 6 jours. Le.la porteur.euse de projet engage sa propre équipe de réalisation.
- Le Centre bénéficie, pendant une durée d'un an à compter de la date de la remise de la version définitive du podcast, d'une exclusivité pour la mise en production du projet retenu par le Comité de sélection.

## Mention obligatoire

---

Le.la bénéficiaire s'engage à faire figurer le logo du Centre sur l'ensemble des supports de communication et de promotion relatifs au podcast soutenu, avec la mention suivante : « Avec le soutien du Centre Wallonie-Bruxelles/Paris - Festival ((((INTERFERENCE\_S))) et de l'ACSR »

# CWB Paris

Direction Stéphanie Pécourt

Loin de constituer un mausolée qui contribuerait à la canonisation de l'héritage pa-ma-trimoniaal de la culture belge francophone, le Centre est un catalyseur situé de référence de la création contemporaine dite belge et de l'écosystème artistique dans sa transversalité.

Au travers d'une programmation résolument désanctuarisante et a-trans-disciplinaire, le Centre est mandaté pour diffuser et valoriser des signatures d'artistes basé-e-s en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il assure ainsi la promotion des talents émergents ou confirmés, du périphérique au consacré. Il contribue à stimuler les coproductions et partenariats internationaux et à cristalliser une attention en faveur de la scène dite belge.

Le Centre dévoile, par saison, des démarches artistiques qui attestent de l'irréductibilité à un dénominateur commun des territoires poreux de création contemporaine. Situé dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris, sa programmation se déploie sur plus de 1000 m<sup>2</sup>. Vaisseau belge décentralisé, outre la programmation qu'il déploie en In-Situ, il implémente également des programmations en Hors-les-Murs et investit le Cyberspace comme territoire de création et de propagation avec des contenus dédiés.

Le Centre est un service décentralisé de Wallonie-Bruxelles International (WBI) : instrument de la politique internationale menée par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles Capitale.

## Contact Presse

Service communication

communication@cwbf.fr

Ambre Falkowicz  
Chargée du département du développement  
des publics et des partenariats

+33 (0)1 53 01 97 20  
a.falkowicz@cwbf.fr

## Accès

Accueil et Galerie

127-129, rue Saint Martin, 75004 Paris

Théâtre et Cinéma

46, rue Quincampoix, 75004 Paris

Métro Châtelet-Les-Halles, Rambuteau, Hôtel de Ville

